

Interpellation de M. OUALAOUCH, Conseiller communal, relative à la propreté dans l'espace public notamment au niveau de la Chaussée de Mons.

M. OUALAOUCH donne lecture du texte suivant :

M. OUALAOUCH leest de volgende tekst voor :

Je ne vous apprends rien en vous indiquant que la propreté est toujours un enjeu crucial au sein de notre belle commune.

J'ai été interpellé par plusieurs habitants et j'en ai moi-même fais le constat en me baladant sur la chaussée de Mons, principalement sur le tronçon situé entre le square Albert et la porte d'Anderlecht, celui-ci maque cruellement de propreté.

Alors, il est important de rappeler que c'est une des zones les plus densément peuplées d'Anderlecht, sur laquelle on retrouve aussi le marché de l'abattoir et qui de ce fait nécessite une attention toute particulière quant à la gestion par le pouvoir public de la propreté.

Plusieurs habitants ont cette impression de ne pas voir assez de passage des agents communaux ou de Bruxelles propreté pour éviter une accumulation des déchets. Ce qui mène inévitablement à se retrouver dans une situation où on marche littéralement sur des détritrus. Alors évidemment quand je pose le problème de la propreté sur la chaussée de Mons, celui-ci s'exporte sur les rues avoisinantes.

Bien que j'aie eu l'occasion de voir à certains moments des agents dans les rues, la charge de travail dans la zone est tellement grande qu'une solution durable ne peut pas se résoudre simplement à des petites équipes qui doivent souvent faire face à des dépôts clandestins à répétition mais aussi au manque de prise de conscience de certaines personnes qui ne respectent pas l'espace public.

Ce qui nous mène à se retrouver dans une situation ou tout au long de la journée des déchets s'accumulent et même si une équipe passe le matin, le soir même, la zone est déjà sens dessus dessous.

M. OUALAOUCH rajoute qu'après avoir introduit mon interpellation, il a vu que Monsieur l'Échevin A. VANDYCK avait mis en place un nouveau projet, qu'il salue d'ailleurs, qui consiste notamment à rajouter des équipes supplémentaires et de nettoyer chaque jour de la semaine une rue spécifique et ce sera, dit-il, une question complémentaire.

Dans ce contexte donc, mes questions au collège sont les suivantes :

- Le collège envisage-t-il de redoubler d'effort, notamment en déployant plus d'effectif et à plusieurs moments de la journée, pour permettre à tous les habitants de vivre dans un environnement propre ?

- Plus particulièrement, les jours de marchés, un dispositif plus efficace et adapté au flux va-t-il être mis en place ?

- quelle échéance sera attribuée aux quartiers avoisinants à la chaussée de Mons, ainsi qu'à toutes les rues adjacentes, pour pouvoir avoir ces agents qui passent et qui permettent justement aux habitants de vivre dans un environnement propre et serein ?

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK rappelle que la Chaussée de Mons est une voirie régionale et que l'entretien de cette artère est exclusivement pris en charge par l'Agence bruxelloise de la propreté, comprenant notamment le balayage, la vidange des corbeilles publiques, la collecte des dépôts clandestins, ainsi que 2 opérations annuelles du curage des avaloirs.

Toute modification de la fréquence de balayage ou renforcement des moyens sur cette voirie révèle donc de la planification de l'ABP.

Il dit sortir un petit peu de la réponse qui lui a été donnée par ses services en disant et comme M. OUALAOUCH l'a très bien dit, il y a énormément de soucis et on doit trouver des solutions vraiment structurelles.

Il dit qu'un ramassage ponctuel n'est plus possible, pas à la fréquence, dit-il, que viennent s'accumuler les dépôts.

Il dit avoir, il n'y a pas moins de 2 jours, reçu une vidéo montrant une dame qui habite sur la chaussée de Mons, qui a sorti en moins d'une demi-heure plus de 10m³, en essayant de les mettre un petit peu chez le voisin pour pas qu'on voit que ça lui appartenait.

Ses services, dit-il, on effectue la recherche, elle n'avait pas demandé à l'ABP de venir, elle n'avait pas pris un prestataire externe et donc pour dire, il y a une forme d'impunité terrible, il n'y a plus de limites dans les solutions structurelles.

Ce que nous avons mis en place, aujourd'hui, ce sont des équipes et là, dit-il, nous avons 2 équipes communales qui sont dédiées à 'Cureghem' qui tournent vraiment sur la zone, c'est une équipe de 16 agents et une équipe de 14 agents.

On a 6 agents qui font aujourd'hui la transversalité dans le cadre du reporting des espaces verts sur le secteur.

On a une équipe de 15 agents pour les week-ends qui principalement travaille vraiment sur justement sur 'Cureghem' dans le cadre des marchés.

Nous avons donc la présence des référents propreté qui travaillent eux aussi le week-end, donc qui sont sur le terrain pour justement aller voir les personnes qui salissent et mettre des verbalisations et nous avons bientôt aussi l'antenne 'Lisa' qui va ouvrir et qui va permettre aux référents d'avoir un point d'ancrage dans le quartier, à proximité justement de la chaussée de Mons, pour pouvoir faire des réunions de participation citoyenne et de parler avec les habitants, non pas dans un cadre de délassions, mais qui pourrait venir faire remonter les informations pour dire quelles sont les personnes qui sévissent dans le quartier en terme de propreté.

Sans se tenir au texte puisque celui-ci vient du cadre de vie et comme le sait M. OUALAOUCH, il a d'autres départements, il a essayé de vraiment mettre un axe de transversalité entre tous ses services pour miser sur l'intelligence collective.

Il dit avoir rencontré, il y a quelques semaines l'équipe 'Irisnet', qui lui a montré quel était son réseau de fibres dans le quartier et principalement dans le quartier de 'Cureghem', le maillage y est très bon, dit-il, et c'est ce qui va permettre de pouvoir y installer des caméras, des caméras dotées de l'intelligence artificielle qui vont permettre voir les véhicules, comme dans la zone de Bruxelles avec la zone 'LEZ', qui rentrent et qui sortent.

Il dit que dans le cas d'un horodatage, de pouvoir justement via un algorithme définir quelle serait la voiture qui se serait arrêtée dans le cadre d'un dépôt clandestin.

Alors, dit-il, vous direz effectivement que l'on parle de véhicule mais qu'en est-il des habitants qui sévissent ? Là, dit-il, il y a justement cette antenne 'Lisa' qui pourra aller au plus près des citoyens, parce qu'il n'y a pas mieux qu'aller parler avec le voisinage pour savoir quelles sont les personnes qui salissent dans une rue et nous espérons que grâce à cette remontée d'informations et une plateforme numérique qui va permettre aussi la transversalité des informations, de pouvoir agir.

Et donc même si un agent se retrouve malade ou décide de quitter, nous aurons toujours cette plateforme qui sera un nid à information et qui permettra au restant du personnel de continuer à prendre la main sur la problématique de la propreté.

Enfin, dit-il, nous avons aussi récemment inauguré un recypark le long du quai Demets qui devrait amener une certaine forme de soulagement pour les habitants de 'Cureghem' qui devait traverser toute la chaussée de Mons pour aller jusqu'au boulevard industriel, du côté de 'Forêt'.

Ce qui permet d'avoir une zone beaucoup plus proche et aussi la capacité pour les personnes d'aller déposer plus rapidement et donc de ne pas être démotiver par le délai.

Il dit à M. OUALAOUCH qu'il reste à son écoute s'il y a des informations dont il a connaissance et qui pourraient être rapportées pour qu'il puisse avec mes services en parler avec l'ABP, parce que, dit-il, il y a une très bonne synergie qui commence à se mettre en place et qu'il est certain que pour pouvoir bien gérer et ne pas juste bêtement se relancer la balle, nous allons travailler main dans la main, cette fois-ci avec l'ABP sur toutes les technologies, sur la méthode logistique.

Il dit que ses services sont en train de faire un gros travail de fond sur les rues orphelines qui est un réel problème car autant la région que la commune manque de moyens et nous devons faire les moyens du bord et c'est donc pour ça qu'aujourd'hui nous allons vraiment discuter et se répartir la charge de travail.

M. OUALAOUCH dit avoir une remarque très rapide, il rejoint Monsieur l'Échevin A. VANDYCK sur le fait que la problématique est une problématique un petit peu globale et qui, dans ce contexte, nécessite des solutions qui ne sont pas à portée de main directement.

Simplement, dit-il, concernant le fait qu'effectivement la Chaussée de Mons est une voirie régionale et il est tout à fait d'accord.

Il a eu l'occasion de constater précédemment que lorsqu'il y avait eu le dépôt clandestin au niveau du ring, Monsieur l'Échevin A. VANDYCK a eu la force de mettre la pression entre guillemets sur la région pour que ce dépôt clandestin se dissipe et dans le même cas, il est sûr que Monsieur l'Échevin A. VANDYCK pourrait encore agir à ce niveau-là pour faire en sorte que Bruxelles-Propreté mette plus de moyens sur cette artère là pour que cette problématique stoppe et dans le même temps, les rues adjacentes, qui dans pour la majorité des cas sont des voiries communales, ne payent pas les conséquences de la saleté sur la Chaussée de Mons, qui vont à chaque fois sur les rues adjacentes et qui de ce fait met une pression sur les agents communaux, qui eux ne peuvent pas se concentrer sur des zones comme à côté de l'abattoir ou autre et donc qui accentue encore un peu plus le problème.

Il dit avoir une simple petite question concernant les équipes qui rôdent, notamment le week-end, est-ce qu'il y a un contrôle spécifique qui est fait par la suite pour voir si la zone est propre ou pas spécialement.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK dit que lors de la précédente législature, il avait eu l'occasion de participer à une réunion et qu'un logiciel, qui a été développé par un membre du service 'Cadre de vie' et qui s'appelle 'prophandle', qui permet justement de répondre totalement à la question.

Ce logiciel, dit-il, est utilisé par la quasi-totalité des agents sur le terrain et permet aux référents d'équipe, d'encoder le niveau de propreté de la rue après le passage du balayeur.

Et pour répondre à la deuxième question de M. OUALAOUCH, il dit que l'on est ici sur 2 cas de figure un petit peu différents, à savoir que le ring, ça a stagné là pendant des mois et que cela a été une mise en demeure, l'ABP devait réagir par rapport au fait que ça stagnait, au niveau de la chaussée de Mons, là, il insiste, mis à part si M. OUALAOUCH a un fait concret qui peut être prouvé, il y a des balayeurs qui passent par-là, même si c'est une voirie régionale.

Il dit qu'en moins d'une demi-heure, on peut se retrouver avec une rue où on a l'impression qu'on n'est pas passé, avec 15m³ qui sont déposés en moins d'une demi-heure, ce qui veut dire que l'on n'a pas du tout les mêmes circonstances qu'avec le cas du ring où là il y a une accumulation constante et un dépôt qui ne disparaissait pas.

Là, dit-il, on a vraiment la preuve que des voiries, des tronçons de la Chaussée de Mons, voirie sur laquelle il a habité plus de 18 ans, dit-il, tout ça pour dire que ces tronçons sont complètement nettoyés et après 3 à 4 heures, on la retrouve dans un état aussi sale que juste avant le passage des balayeurs, ce qui est très triste et vraiment dramatique et que c'est pour ça qu'on travaille vraiment sur des solutions structurelles qui vont permettre de traquer les contrevenants.